

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir, car il renferme des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par aucun autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont pas assurés. Leur valeur fluctue fréquemment. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement vous sera remis. Il se pourrait que le rendement passé ne se reproduise pas.

Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Disponibles par l'intermédiaire de Services d'investissement TD inc. (principal distributeur), de TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants) et de courtiers indépendants.

¹ Les représentants en fonds mutuels de Services d'investissement TD inc. offrent les fonds communs de placement dans les succursales de TD Canada Trust.

² La répartition cible des actifs et la sélection des fonds sont en vigueur en date du 30 juin 2010 et pourraient être modifiées. En juillet 2010, le nom Portefeuille confortable TD — modéré a été changé pour Portefeuille confortable TD — équilibré. De plus, le nom Portefeuille confortable TD — équilibré a été changé pour Portefeuille confortable TD — croissance équilibrée. Fonds Mutuels TD et les Portefeuilles confortables sont des marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisées sous licence.

